

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2016)
Heft: 80

Artikel: Le mariage à tout âge
Autor: Châtel, Véronique / Tschumi, Marie / Valterio, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le mariage à tout âge

Rêver de passer la bague au doigt de son aimée n'est pas l'apanage des jeunes. En Suisse, le nombre de ceux qui convolent à plus de 50 ans est en constante augmentation. Analyse d'une tendance et confidences de vieux amants.

« **Q**uelle drôle d'idée! » C'est la réaction qu'ont suscité Evelyne et Daniel, respectivement 70 et 75 ans, auprès de ceux à qui ils ont annoncé vouloir se marier. « Nos cinq enfants, nés de nos mariages précédents, et nos amis, évoquent nos

coup d'enfants (ainsi que le préconisent les contes), vu qu'on a dépassé la date limite et raisonnable de la procréation? La question n'est pas anecdotique.

Elle concerne de plus en plus de couples, en Suisse. Le nombre de seniors qui se marient décolle, en effet, de façon constante depuis 2000. Passant de 3761 à 4862 en 2014 pour les hommes de plus de 50 ans et de 1798 à 2893 pour les femmes après la cinquantaine. (Source: Office fédéral de la statistique). Et oui, effectivement: les hommes qui se marient ne choisissent pas forcément des conjoints du même âge!

«L'espérance de vie a augmenté...Les hommes ont plus de temps pour refaire leur vie»

JEAN-MARIE LE GOFF, SOCIOLOGUE



LE VEUVAGE N'EST PLUS UN FREIN

impôts qui seront plus importants si nous nous marions, nos rentes AVS qui le seront moins. Vous marier ne vous apportera rien, nous répète-t-on! Comme s'il fallait penser au mariage en ces termes: bénéfices et profits», regrette le couple qui, du coup, a décidé de ne plus parler de son projet nuptial et de se marier dans la plus stricte intimité.

Mais, en quels termes y penser, alors? Pourquoi se marie-t-on lorsque ce ne peut plus être pour concevoir beau-

Même si l'entourage peine à comprendre parfois, les seniors se marient d'abord par amour.

constitue plus un frein au remariage des femmes. «Il n'y a encore, pas si longtemps, une veuve était exclue du marché matrimonial», rappelle le sociologue.



LO's Studios

Le mariage après 50 ans pour les femmes serait-il le reflet d'une évolution positive de la condition féminine? «Assurément, affirme Marie-Jo, 81 ans. Ma mère, veuve à 53 ans, en 1965, dans

le canton du Valais, a dû porter le deuil de mon père pendant des mois. Ses amies l'invitaient l'après-midi. Jamais le soir pour souper. Elle était censée vivre sobrement, dans la frugalité et le

souvenir de son homme disparu. Quand plus tard, elle a eu un bon ami, elle a dû maintenir la relation cachée s'empêchant de vivre de bons moments.» Justement, les mœurs ayant >>>



ANNE JATON
51 ANS, ET
CHRISTIAN PAILHES
68 ANS, LES
MARÉCOTTES
(VS)



« C'ÉTAIT UNE ÉVIDENCE »

Anne et Christian se sont mariés en août dernier. Un mariage en grande pompe, à Morges: huitante invités, entrée et sortie en musique, apéro au château, photographe, bouquet, alliances, costard et robe blanche. « Pour certaines personnes, cela peut paraître un peu bizarre. Surtout que, pour nous deux, c'était un troisième mariage », raconte Christian. Mais pas question, pour autant, de ne pas voir les choses en grand. « Même si c'était le troisième, je reprenais de zéro. On voulait que ce soit un beau et grand mariage », ajoute Anne.

Pour les deux mariés, cette union était avant tout symbolique. Une façon de célébrer leur amour, pour eux-mêmes déjà, mais aussi pour leur famille. De ses précédents mariages, Anne a quatre filles, heureuses de voir leur maman s'unir de nouveau. Du côté de Christian, ses enfants, plus âgés, comprenaient un peu moins bien sa démarche. Mais tout le monde était présent, « c'était important qu'ils soient là. C'est quand même deux familles qui s'allient. »

Anne et Christian font connaissance en 2012 par le biais d'une petite annonce. Ils se rencontrent et accrochent rapidement. Après avoir passé quatre jours ensemble, ils ne veulent plus se quitter. Et, deux ans après, ils décident de se marier. Mais, à ce moment, Anne tombe malade et finit par perdre son emploi. Christian reste alors à son chevet, tout du long, fidèlement. Pour Anne, cette période très difficile lui ouvre, en quelque sorte, les yeux: « Je n'aurais jamais bouleversé ma vie pour un homme, après deux mariages. Et, là, tout a changé, ma façon de voir les choses. Autant, au départ, cela me faisait peur, autant tous ces éléments

m'ont dit que lui dire "oui" était la meilleure chose à faire. Notre histoire était écrite. Et notre mariage était une évidence. »

« ON NE SE PREND PLUS LA TÊTE POUR DES BÊTISES »

Habituellement, qui dit mariage dit enfants. Mais, arrivés à un certain âge, les envies sont forcément différentes. « C'est tout autre chose. Nous, on a acheté un immeuble, et on rénove des appartements à Salvan. Ces projets sont autant symboliques que fonder une famille », explique Anne. Mais c'est aussi une manière de s'assurer un avenir, ajoute Christian, ce qui lui tient beaucoup à cœur: « Si je m'engage avec une femme, je ne vais pas la laisser à la rue dans dix ans. C'est ce qui se passe quand on n'est pas marié. Anne n'aura quasiment pas d'AVS. Mais, à la base, notre mariage, ce n'était pas dans ce but. Nous étions déjà mariés quand je lui ai proposé de restaurer des appartements. » Pour ce couple, les questions d'argent sont clairement secondaires. D'ailleurs, c'est seulement le mois dernier qu'ils sont allés chez le notaire pour régler le partage et la succession.

Pour nos deux tourtereaux, un mariage tardif sera aussi plus solide, et plus simple. Anne en est convaincue: « On est plus matures. A un certain âge, on se pose, on réfléchit différemment. Moi-même, je suis beaucoup plus cool. On ne veut plus se prendre la tête pour des bêtises. Notre mariage est la preuve qu'il n'y pas d'âge pour être heureux, ni pour reconstruire sa vie. »

MARIE TSCHUMI

évolué, pourquoi les amoureux seniors ne se contentent-ils pas de s'aimer librement, sans l'entrave du noeud conjugal? Cela correspondrait bien à leur statut de retraités libérés des contraintes professionnelles et de parents affranchis des soucis domestiques. Et puis, il y a tant d'ivresse à s'aimer sur paroles, comme le chantait Georges Brassens dans la *Non-demande en mariage*: «J'ai l'honneur de ne pas te demander ta main, ne gravons pas nos noms au bas d'un parchemin.» Oui, mais pour arriver à s'aimer en dehors des liens du mariage, encore faut-il faire fi de la norme sociale. Or, en Suisse, vivre en concubinage — «à la colle», comme on disait naguère — reste un choix minoritaire. Les quatre-cinquièmes des personnes vivant en couple sont mariées.

DES AVANTAGES AUSSI

Même parmi celles qui n'ont pas d'enfant. «J'ai envie de me marier pour pouvoir dire, de mon concubin, qu'il est mon mari. Cela sonnera plus sérieux aux oreilles de ceux à qui je

«*Le droit du mariage assure une protection en cas de décès*»

SANDRA LAYDU MOLINARI, NOTAIRE



parle de lui», affirme Eliane, 68 ans, en couple avec Jean-Yves depuis cinq ans. Se marier pour donner une dimension respectable à l'amour. Pour l'ancrer dans le durable aussi. Soit! Encore qu'il n'y ait pas grande audace à se jurer de s'aimer «toujours» à 60, 70 ou 80 ans. La probabilité d'y

arriver est plus vraisemblable qu'à 30 ans! Mais les couples ne convolent pas uniquement pour des raisons sentimentales. Pour des raisons juridiques aussi. «Le droit du mariage est ainsi fait qu'il assure une protection au survivant en cas de décès de l'un des deux conjoints», relève Sandra Laydu Molinari, notaire à Montreux. Précisant que, s'il y a autant de régimes fiscaux relatifs aux successions que de cantons, une constante demeure. Il n'y a pas d'impôt sur les successions entre conjoints mariés. «En revanche, celui entre concubins peut s'élever jusqu'à 50 % de l'héritage. Si la succession est un bien immobilier, cela peut impliquer, pour le survivant, de devoir le vendre.» A noter aussi qu'un conjoint survivant peut prétendre à une rente AVS de réversion s'il a été marié depuis au moins cinq ans avec son conjoint décédé. Faut-il en déduire que les seniors qui se marient le ferait par intérêt financier? C'est un peu hâtif. Dans le souhait de vouloir protéger son conjoint au-delà de sa mort, n'y a-t-il pas de l'amour? De cet amour, à l'instar de Philémon et Baucis, couple de la mythologie grecque qui, pour ne pas être séparé par la mort, avait demandé aux dieux de les transformer en un arbre mêlant les feuillages d'un chêne et d'un tilleul?

VÉRONIQUE CHÂTEL

quer, pour le survivant, de devoir le vendre.» A noter aussi qu'un conjoint survivant peut prétendre à une rente AVS de réversion s'il a été marié depuis au moins cinq ans avec son conjoint décédé. Faut-il en déduire que les seniors qui se marient le ferait par intérêt financier? C'est un peu hâtif. Dans le souhait de vouloir protéger son conjoint au-delà de sa mort, n'y a-t-il pas de l'amour? De cet amour, à l'instar de Philémon et Baucis, couple de la mythologie grecque qui, pour ne pas être séparé par la mort, avait demandé aux dieux de les transformer en un arbre mêlant les feuillages d'un chêne et d'un tilleul?

«Et pourquoi ne pas se marier au prétexte qu'on serait vieux?»

Trois questions à Alain Valterio, psychologue analyste jungien en Valais.



Comment interprétez-vous ce besoin de s'engager aussi formellement à un âge avancé?

On tombe amoureux aussi lorsqu'on est vieux. Il se pourrait même que cela nous fasse oublier notre âge. Pourquoi se marie-t-on alors, si l'on écarte les questions rationnelles de succession ou d'appartenance religieuse? Pour la même raison que les jeunes: parce que ça fait partie de la romance. Pourquoi n'aurait-on pas le droit de vivre la romance jusqu'au bout, parce qu'on est vieux? La véritable question réside peut-être dans le fait que des vieux qui se marient étonne.

Ces mariages tardifs seraient donc le signe d'un attachement très puissant à un symbole romantique?

Se marier donne une légitimité à l'amour, c'est du reste la raison pour laquelle les homosexuels revendiquent le droit de le faire. Leur refuser ce droit est admis par beaucoup comme une manifestation d'homophobie. S'étonner que les personnes âgées l'exercent

n'est-ce pas l'expression d'une forme de gérontophobie? En me mariant, j'affirme mon droit d'être homosexuel ou d'être vieux et amoureux. Si la cause de l'homosexualité progresse, celle des vieux régresse. Il leur est de plus en plus reproché de coûter cher.

Peut-on y voir la volonté de narguer le temps qui passe, de crier au ciel: l'amour sera plus fort que la mort?

Face aux diverses disqualifications qui portent atteinte à l'identité des vieux, il se peut qu'on veuille trouver une réparation en se remariant. Le mariage donne un sentiment d'identité, d'appartenance au monde, à une famille, même si ce n'est qu'une famille à deux. C'est du reste la même raison qui fait que bien des jeunes décident de ne pas se marier: par peur d'avoir cette identité qui les range immanquablement dans la classe des adultes, une peur qu'on n'a moins quand on est âgé.

PROPOS REÇUEILLIS PAR V.C.

« C'EST DE L'AMOUR, MAIS AUSSI AUTRE CHOSE »

MONIQUE BLANC SCHINDELHOLZ,
59 ANS, ET MARCEL SCHINDELHOLZ,
60 ANS, ILLARSAZ (VS)



Si Monique et Marcel se sont mariés en 2012, c'est déjà parce qu'ils s'aimaient. Mais aussi pour se protéger. « Nous avons, chacun, des enfants, nous ne voulions pas qu'ils gèrent notre vie s'il nous arrive quoi que ce soit. Nous voulions être responsables l'un de l'autre, et que personne n'ait rien à dire. Que lui puisse décider pour moi et moi pour lui. » Par ailleurs, poursuit Monique, c'est aussi une sorte de légitimité : « On désirait leur montrer que c'était sérieux. Si on ne se marie pas, on n'est jamais reconnu en tant que vrais conjoints. Et, à 55 ans, je ne voulais pas dire « mon copain » ou, lui, « ma copine ». Ce sont des trucs tout bêtes, mais voilà. »

Le 12 décembre 2012, alors âgés de 55 et de 57 ans, Monique et Marcel se disent « oui », à Monthey. Tous les deux se marient pour la seconde fois. En tout simplicité, avec les témoins et quelques membres de la famille proche : « C'était un mariage décontracté. Je n'aurais jamais pu me remarier avec une robe blanche, à 55 ans, et après avoir eu trois enfants ! » Et pas question, non plus, de se marier à l'église. Déjà, parce que Marcel n'y était pas autorisé, puisque, en tant que catholique, ce n'est pas permis de le faire deux fois. Et quand bien même Monique, elle, aurait pu, ce n'était pas du tout une priorité. Car, « On s'en fichait ». Presque une année après leur union civile, ils célébreront allégrement leur union. Cette fois-ci, avec tout le monde, une centaine d'invités, les amis, la famille. Monique et Marcel se sont mis en couple en 2006 et ont décidé,

six mois après, de se passer la bague au doigt. Mais le divorce de Monique n'étant pas encore réglé, ils ont été forcés d'attendre encore cinq ans. « Si on avait été libres, tous les deux, on se serait tout de suite mariés. » Pour eux, la question ne se posait même pas : « A notre âge, on sait ce qu'on ne veut plus, on est moins exigeants, moins jaloux. La vie est beaucoup plus facile avec un deuxième mariage. C'est de l'amour, mais aussi autre chose. On est solidaires. On prend soin l'un de l'autre... » Et pour Marcel ? C'est tout simplement « plus fort ».

ON EST SOLIDAIRES

Quant à l'idée de se marier, passé la cinquantaine, pour Monique, cela n'a rien d'exceptionnel. Loin de là : « Je pense que plus ou moins tout le monde va passer par là. Ça n'arrive presque plus, des mariages qui durent toute une vie. Les gens font des enfants avec une première personne, puis, ils ont une deuxième vie et besoin de vivre autre chose. » Se retrouver à deux, se faire plaisir, réaliser des projets, c'est précisément ce que désirent, aujourd'hui, nos deux Chablaisiens. Dans quelques années, ils seront à la retraite. Un moment qu'ils attendent de pied ferme. « Notre rêve désormais, c'est d'acheter un camping-car, mettre la moto sur la remorque et, ensuite, au revoir ! »

M.T.